

APPEL A **CANDIDATURES**

Bientôt vont avoir lieu les élections au
CVL



Cinq membres vont être élus cette année. Chaque candidat doit obligatoirement postuler avec son suppléant. Tous les élèves sont électeurs et éligibles

Les élèves intéressés par ce mandat doivent obligatoirement se manifester auprès de Mme Gonzalez avant le lundi 3 octobre délai de rigueur.

Le Conseil de la Vie Lycéenne (CVL)

Le CVL, présidé par le *chef d'établissement* et comportant un *vice-président* lycéen, rassemble des représentants des élèves, des personnels et des parents qui réfléchissent ensemble et formulent des propositions sur des sujets qui touchent à votre vie quotidienne.

Améliorer vos conditions de vie

Le CVL est le lieu où sont débattues toutes les questions concrètes qui traversent la vie de votre établissement :

- Règlement intérieur
- Soutien scolaire
- Orientation
- Organisation du temps scolaire
- Aménagement des espaces
- Hygiène et sécurité
- Vie associative ou encore utilisation des fonds lycéens...

Il s'agit de mieux prendre en compte vos attentes afin d'améliorer vos conditions de vie au lycée.

Dialoguer, échanger, débattre

Le CVL est un lieu privilégié de dialogue et d'échanges entre lycéens et adultes de la communauté éducative. Vos représentants lycéens s'y expriment librement. Ils font valoir vos points de vue et vos attentes, évoquent vos problèmes et vos préoccupations, échangent des idées, réfléchissent. Ils sont vos porte-parole.

Vous associer aux décisions du conseil d'administration

Le CVL est force de proposition. Vos représentants lycéens émettent des avis, proposent des aménagements et suggèrent des solutions qui sont systématiquement transmis au *conseil d'administration*. Les élèves sont ainsi mieux associés au processus de décision.